

NICAISE.—Naturellement. Vous ne m'en voudrez pas, au moins ?

TROUILLOTTE.—Au contraire ; tu es un homme précieux. Saurais-tu contrefaire l'écriture d'Héloïse ?

NICAISE.—Oui.

TROUILLOTTE.—C'est bien, tu feras une fausse lettre d'elle, où tu mettra ce que je te dicterai. Nous l'enverrons à son mari, et... tu devine le reste.

NICAISE.—Oui, avant deux mois, il plaideront en divorce ! Il n'y a qu'une chose qui m'arrête. Est-ce que c'est permis en conscience ?

TROUILLOTTE.—Mon pauvre Nicaise, Voltaire a dit qu'il était mal de mentir en faveur d'une mauvaise cause, mais que c'était vertu pour une bonne cause. Or, la bonne cause par excellence, c'est la libre pensée.

NICAISE.—C'est juste... pourtant...

TROUILLOTTE.—Tes scrupules sont des bêtises et je puis les lever par des raisons scientifiques. Qu'est-ce que la conscience ? Un phénomène cérébral.

NICAISE.—Pas autre chose.

TROUILLOTTE.—Non, car le grand Moleschott et avec lui tous les matérialistes modernes enseignent que tous les faits moraux et intellectuels ne sont que des mouvements cérébraux ; Moleschott dit même des sécrétions cérébrales. "Le cerveau, écrit cet illustre Allemand, secrète la pensée, comme la foi secrète la bile.

NICAISE.—J'entends : pensée, conscience, remords, ce sont de simples sécrétions ; d'où vient donc que le remords nous tourmente ?

TROUILLOTTE.—D'où vient donc que la colique nous agace ? ce sont toujours, d'après Moleschott, deux phénomènes analogues.

NICAISE.—Mais y a-t-il des remèdes pour le remords, comme pour les coliques ?

TROUILLOTTE.—Sans doute ; c'est de purger le cerveau des préjugés qui le congestionnent, et le meilleur purgatif est très certainement la libre-pensée.

NICAISE.—Pourtant, la libre-pensée n'a-t-elle pas aussi sa mort ?

TROUILLOTTE.—Oui, mais ce qu'elle veut ! moi, je n'admets que la morale de Moleschott ; elle se résume en deux mots : obéir à son tempérament. C'est la seule morale naturelle, la seule qui puisse se concilier avec la science matérialiste.

NICAISE.—Entendu ! Eh bien ! mon tempérament m'a toujours porté à contrefaire les signatures.

TROUILLOTTE.—Bien. Je compte sur ton dévouement.

NICAISE.—Que faut-il mettre dans cette lettre ?

TROUILLOTTE.—Je te préparerai le texte ; tu n'auras qu'à transcrire.

NICAISE.—Tout de suite, si vous voulez.

TROUILLOTTE.—Non, non, songe au déjeuner de Jacko. D'ailleurs, il est bon pour arrêter le texte de la lettre, que j'attends l'arrivée de l'avocat Corniquet.

NICAISE (surpris).—Corniquet ! Mon protecteur !

Il vient à Pont-aux-Choux ?

TROUILLOTTE.—Tu le connais ?

NICAISE.—C'est à lui que je dois de ne pas avoir été chassé de *Pipe-Culottée*. J'ai bonne attention, mais parfois je dis une bêtise qui me fait mal juger.

TROUILLOTTE.—Je m'en suis aperçu. Continue, ton histoire m'intéresse.

NICAISE.—C'était jour où on inaugurait sur la place Germain-des-Prés la statue d'un grand libre-penseur qui s'appelait, je crois... Biberon !

TROUILLOTTE.—Diderot, tu veux dire ?

NICAISE.—Toute la *Pipe-Culottée* était convoquée solennellement à l'inauguration, moi comme les autres ; mais (vous le savez peut-être), l'artiste a donné à ce bon Diderot une pose un peu... comment dirais-je ?...

TROUILLOTTE.—Ne dis pas. L'artiste a voulu représenter allégoriquement la liberté de la pensée par la liberté de la posture. Les cléricaux ont critiqué ; ils ont fait preuve de manque de goût.

NICAISE.—Pour moi, qui ne savait pas que c'était un grand homme, j'ai dit tout naïvement, sans penser à mal : "Tiens !... Est-ce par hasard on a voulu élever une statue au choléra." Tournegueulle de la *Pipe-Culottée* m'a entendu et m'a menacé d'exclusion. Corniquet a pris ma défense et a obtenu ma grâce à condition que j'irais casser trois têtes de saints sur le portail d'une église.

TROUILLOTTE.—Et tu les as cassées.

NICAISE.—J'en ai cassé six et j'ai eu trente francs pour ma peine.

—La suite au prochain numéro.—

LE CONDAMNÉ

O ciel ! me voilà donc en face de l'instrument horrible de mon supplice ! Voilà le bourreau qui attend sa victime, et aussitôt que l'heure fatale aura sonné, mon sang rougira cette infâme machine. Quelle horreur ! Voyez ce peuple immense, ces pères sans pitié, ces mères au cœur de bronze, ces épouses sans entrailles, tous comme des hyènes, viennent à l'envie repaître leurs yeux de mon sang. Que ne vont-elles plutôt consoler mon épouse éplorée, ma pauvre mère qui se meurt, et mes malheureux enfants qui demandent du pain. Ah ! chère épouse, me pardonneras-tu ?..... Je t'entends maudire à la fois, et le jour qui nous unit dans le bonheur, et celui qui nous sépare dans la honte et l'infamie. Toi aussi, ma bonne et tendre mère, tu dois maudire le jour qui m'a vu naître ! Et, ô douleur ! jusqu'à vous, enfants bien-aimés, vous ne devez prononcer qu'avec horreur le nom de votre malheureux père ! Maudite soit de l'or, c'est toi qui m'a conduit au crime, et du crime à l'échafaud. Que n'ai-je suivi tes bons conseils, ô ma mère ! Que n'ai-je cédé à tes douces remontrances épouse tendrement aimée ! J'épargnerais bien des larmes amères aux êtres les plus chers à mon cœur. Pauvres enfants, abandonnez le toit qui vous vit naître ; fuyez la maison paternelle, qu'assiégeront bientôt d'avidés créanciers. Allez dans une contrée où mon crime soit inconnu, allez chercher le pain que je devrais encore vous gagner..... O Dieu de miséricorde, pardonne à un pauvre pécheur qui se repent ! Aie pitié d'un père au désespoir ! Ne fais pas retomber sur ces enfants innocents, le sang répandu par le père ! Pauvre mère tu mourras de douleur et de honte, et c'est moi, fils ingrat, qui aurais causé ta mort. Mais qu'entends-je ?..... Quoi déjà !..... Pardon mon Dieu, pardon ! Ayez pitié de moi !..... Le fatal couteau a grincé dans ses rainures, la tête roule sanglante dans le panier..... et la multitude, reprend en frémissant le chemin de sa demeure ! Priez Dieu pour l'infortuné guillotiné.

J. A. S.